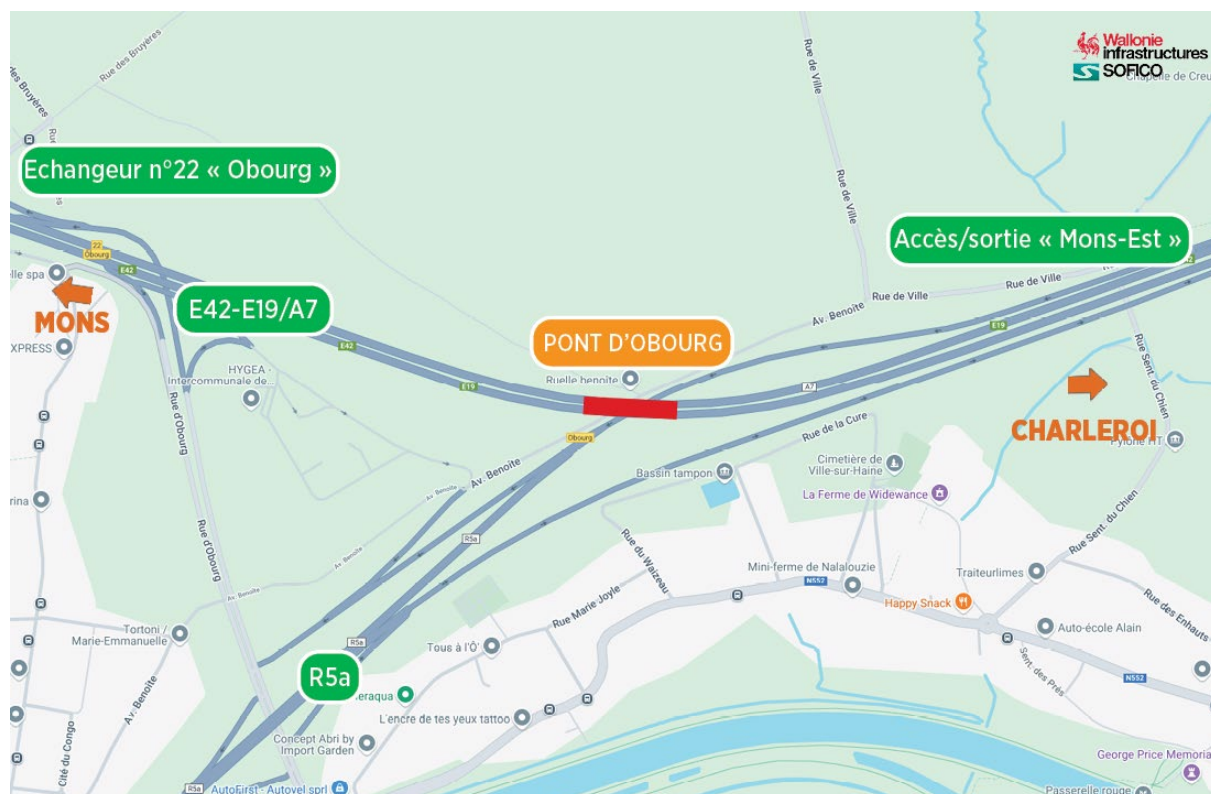


Mons - E42-E19/A7 : réhabilitation du pont d'Obourg – Fin des opérations vers Charleroi, début des opérations en direction de Mons

9 février 2026

La réhabilitation du pont d'Obourg, supportant les voies de l'E42-E19/A7 et surplombant le R5a ainsi que l'avenue Benoîte, s'achève en direction de Charleroi. Dès ce mardi 17 février, la circulation sera basculée sur le demi-tablier accueillant habituellement les voies vers Charleroi, permettant d'entamer la réhabilitation du demi-tablier supportant les voies vers Mons. Les principes généraux de circulation actuels resteront en vigueur : les poids lourds de plus de 7,5 tonnes étant invités à quitter l'autoroute et effectuer une déviation via le R5a et la rue d'Obourg. La fin des travaux est prévue pour l'automne 2026.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

DURANT LA NUIT DU LUNDI 16 FÉVRIER AU MARDI 17 FÉVRIER

Afin de permettre le basculement de la circulation et déplacer les séparateurs de trafic, l'autoroute **E42-E19/A7** sera **fermée**, dans les deux sens, entre **22h** (fermeture progressive dès 20h30) et **6h du matin**, localement, à hauteur du pont d'Obourg.

- Tous les usagers seront invités à suivre la déviation mise en place via le **R5a** et la **rue d'Obourg**, dans les deux sens.

DÈS LE MARDI 17 FÉVRIER EN MATINÉE ET JUSQU'À L'AUTOMNE 2026

Pendant cette nouvelle phase du chantier, la philosophie générale restera de conserver sur l'E42/E19-A7, à hauteur du pont, **2 voies par sens uniquement pour les véhicules légers avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h**. Les **poids lourds de plus 7,5 tonnes** seront toujours invités à suivre une déviation mise en place via les accès/sorties proches du chantier.

En direction de Mons

- Les **véhicules légers** circulant sur l'E42/E19-A7 en direction de Mons seront basculés sur l'autre moitié du pont, accueillant habituellement le trafic vers Charleroi. Les usagers y emprunteront les voies centrale et de gauche, avec une vitesse maximale limitée à **70 km/h**.
- Les **poids lourds de plus de 7,5 tonnes** circulant sur l'autoroute E42/E19-A7 vers Mons devront emprunter une **déviation mise en place via la sortie « Mons-Est »**, puis le R5a et la rue d'Obourg afin de regagner l'autoroute par l'accès n°22 « Obourg ».
- Contrairement à la phase précédente, en raison notamment de la configuration des lieux, la voie supplémentaire (3^{ème} bande) destinée uniquement à sortir de l'autoroute sera supprimée.

En direction de Charleroi

- Les **véhicules légers** circulant sur l'E42/E19-A7 en direction de Charleroi devront emprunter les bandes **d'arrêt d'urgence et de droite**, avec une vitesse maximale limitée à **70 km/h**.

- Les **poids lourds de plus de 7,5 tonnes** circulant sur l'autoroute E42/E19-A7 vers Charleroi devront emprunter une **déviatio** mise en place via la **sortie n°22 « Obourg »**, puis la rue d'Obourg et le R5a afin de regagner l'autoroute par l'accès « Mons-Est ».
- Comme actuellement, la voie de droite, à l'approche du chantier, sera exclusivement dédiée aux véhicules quittant l'autoroute via la sortie n°22 « Obourg ». Les voies centrales et de gauche restent destinées exclusivement aux véhicules légers poursuivant leur route sur l'E42-E19/A7.



L'objectif est d'avoir libéré les voies à **l'automne 2026**.

POUR RAPPEL

Situé à Mons, le pont supporte les voies de l'E42-E19/A7 et surplombe le R5a ainsi que l'avenue Benoîte.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Construit durant les années 60, il présente une **longueur de 120 mètres** pour une **largeur de 40 mètres**.

Le chantier débuté en avril 2025 vise à réhabiliter l'ouvrage, dans les deux sens.

Les opérations consistent à :

- Renouveler le **revêtement** ;
- Poser une nouvelle **étanchéité** ;
- Remplacer les **joints de dilatation** ;
- Réparer le **tablier en face supérieure** ;
- Effectuer des réparations en **face inférieure** ;
- Remplacer les **garde-corps** et **glissières** ;
- Réhabiliter les **trottoirs** de service.



La mise à nu des structures, à l'automne dernier, a permis de constater qu'il était indispensable de mener des interventions plus conséquentes qu'attendu sous l'ouvrage. Un renfort par des voiles de béton armé et par des murs de soutènement a dû être réalisé et ce, afin d'assurer la pérennité de sa stabilité. Ces opérations étaient nécessaires en vue de garantir la durabilité des travaux entrepris.



Les équipes ont été renforcées pour réaliser les travaux le plus rapidement possible malgré ces opérations complémentaires. Tout est mis en œuvre pour tenir le délai global du chantier et libérer les voies pour l'automne 2026.

Au vu des travaux complémentaires et afin de tenir ce délai, le travail s'est poursuivi au cours de l'hiver sous les deux ponts.

Ce chantier représente un budget d'environ **€3 millions HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société TRBA qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !

